

DANS CE
NUMÉRO :

MANIF DU 1er
MAI 2

INDEMNITAIRE 2

PACTE DE RES-
PONSABILITE 3

Toutes les
coordonnées 4

Bulletin
d'adhésion 4

DATES A
RETENIR

CTL
22 mai

Tout le calendrier
national sur le site :

www.financespubliques.cgt.fr



web

1er mai : résistons et combattons pour le progrès social !

Contre l'austérité et les reculs sociaux, faisons du 1er mai 2014 une grande journée de lutte pour le progrès social. Il y a un peu plus d'un siècle, à l'occasion du 1er mai, les travailleurs de Chicago et quelques années plus tard ceux de Fourmies luttèrent pour obtenir des patrons la journée de 8 heures. Ces manifestations furent réprimées dans le sang, la troupe tira sur la foule tuant ouvriers, femmes et enfants.

Plus tard, les grandes grèves de mai 1936, faisant suite au renvoi de plusieurs ouvriers grévistes le 1er mai, permettront d'obtenir de nombreux acquis sociaux dont nous bénéficions encore maintenant.

Aujourd'hui, main dans la main, gouvernement et patronat massacrent un à un protection sociale, services publics, droits des salariés sous prétexte de compétitivité !

En réalité leurs préoccupations d'aujourd'hui sont les mêmes qu'en 1886. Il s'agit pour le capital, les marchés financiers et le patronat de s'accaparer toujours plus de profits au détriment des salariés.

Après le pacte de responsabilité et les assises de la fiscalité qui vont octroyer pas loin de 40 milliards de cadeaux sociaux et fiscaux aux entreprises, le MEDEF réclame maintenant un SMIC à deux vitesses !

Il est urgent de dire STOP ! C'en est assez ! Car les cadeaux accordés aux entreprises seront bien évidemment d'une

manière ou d'une autre payés par les salariés, les retraités et les privés d'emplois.

Car cette politique d'austérité, en France comme ailleurs : Portugal, Grèce, Espagne appauvrit encore plus les salariés et condamne tout espoir de reprise sensible et durable de la croissance. Elle compromet également la lutte contre le chômage en particulier celui des jeunes, génération sacrifiée !

Dans toutes nos administrations et tous nos établissements semi-public économiques et financiers ces politiques auront de nouvelles répercussions très concrètes et très brutales :

- poursuite des suppressions d'emplois ;
- remise en cause des missions ;
- dégradation des conditions de travail ;
- nouvelles pertes de pouvoir d'achat ;
- détérioration des politiques sociales...

Nous le disons haut et fort au gouvernement et à nos administrations : ça suffit !

La fédération des Finances CGT veut mettre les finances au service de toute la société et porte un projet alternatif qui défend nos missions, nos emplois, nos conditions de travail, nos rémunérations...

C'est pourquoi notre fédération appelle tous les agents des Finances, actifs et retraités, à se rassembler dans l'unité et manifester pour exiger un changement radical de politique en faveur de l'emploi, des salaires, de la croissance, de la protection de l'environnement et du progrès social !



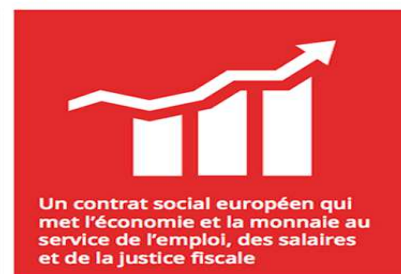
MANIFESTATIONS DU 1ER MAI

La CGT Finances publiques appelle à participer aux rassemblements organisés dans les villes de France lors du 1er mai 2014. Cette journée doit constituer une étape importante de la mobilisation nécessaire et un moteur pour préparer une grande journée de grève et de manifestation dans toute la fonction publique et à la DGFIP le 15 mai prochain.

Dans le Nord :

CAMBRAI	11 h face à l'Hôtel de Ville
DENAIN	9 h 00 Place de la Gare -
DOUAI	10 h Place Carnot
SAINT-POL/MER	9 h 15 Mairie
DUNKERQUE	10 h Bâtiment de l'Avenir
LILLE	Rassemblement et manifestation à 10 H 30 Porte des Postes
TOURCOING	9 h 30 Place des Phalempins
SECLIN	10 h - Place St Piat (face à l'Union locale)
VALENCIENNES	10 h Devant la Sous-Préfecture de Valenciennes

Pour sortir de la crise, il faut :



Manifestations du 1^{er} mai : ugict.cgt.fr



TRACT ET PÉTITION EN LIGNE SUR LE RÉGIME INDEMNITAIRE

Tract : Régime indemnitaire "Le compte n'y est pas !"

Pétition : Régime indemnitaire "Pour la CGT Finances Publiques il ne faudra aucun perdant au final !"

<http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12232>

Les discussions sur le futur régime indemnitaire des agents de la DGFIP vont arriver à leur terme, alors que subsistent encore des points importants de désaccord avec la Direction générale, qui pourraient conduire à des pertes de rémunération pour certains personnels.

Quelle que soit sa catégorie, sa mission, sa filière d'origine, aucun agent ne devra subir une perte de revenu avec la mise en place des nouveaux régimes indemnitaires. A grade, échelon et mission identiques les agents doivent percevoir la même rémunération.

Pour la CGT Finances Publiques, ce sont ces engagements pris au départ par la Direction générale qui devront être respectés.

SIGNEZ MASSIVEMENT LA PETITION !!!

PACTE DE RESPONSABILITE : POURQUOI LA CGT EST CONTRE...

François Hollande passe un accord avec Pierre Gattaz (président du MEDEF) qui engage les politiques publiques et les équilibres sociaux de notre pacte républicain sans discussion préalable, ni avec le gouvernement, ni avec la représentation nationale, ni avec les partenaires sociaux.

Cette situation est inédite.

L'acte politique du pacte de responsabilité revient à s'en remettre au seul patronat pour régler des problèmes économiques et sociaux. Il faut au contraire se dégager des stratégies patronales et financières qui sont à l'origine de la crise pour trouver une solution durable en faveur du monde du travail.

Le patronat n'accepte plus de négocier que dans le cadre d'un recul des conditions de vie et de travail des salariés. En remettant la France entre les mains du MEDEF, François Hollande donne l'occasion au patronat d'en demander toujours plus et même de s'affranchir des promesses de contreparties sur la création d'emplois dans le cadre du « deal » passé avec Pierre Gattaz. Le MEDEF se permet d'exiger un moratoire législatif sur les quelques avancées votées en faveur des salariés au prétexte que cela stresserait les patrons : la pénibilité, l'apprentissage, les stages, les contrats de générations pour les PME, la consultation du comité d'entreprise en cas de revente de l'entreprise.

Pouvoir dire et écrire cela est d'une extrême gravité. C'est une insulte à toutes celles et tous ceux qui ont réellement à cœur d'améliorer la situation économique et sociale de notre pays. Aucune amélioration économique et sociale ne pourra voir le jour contre les intérêts des salariés, des retraités et des privés d'emploi.

Quelques propositions de la CGT.

L'approche de la compétitivité des entreprises et de l'économie française par le seul prisme de la réduction des dépenses publiques et de la baisse du coût du travail est dangereuse pour l'économie française et sa cohésion sociale. Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), aides publiques dites en faveur de l'emploi, de l'investissement, de la compétitivité qui explosent, politique d'exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires, gel du Smic, gel des salaires dans la fonction publique, précarité massive des emplois, règles de licenciements assouplies

Pour sortir de la crise, dynamiser la croissance et créer des emplois durables et de qualités, sortir de la logique d'austérité, la CGT propose :

1. La remise à plat de l'ensemble des aides publiques destinées aux entreprises. 4 500 dispositifs sont recensés par le ministère des finances. La CGT agit pour la généralisation de la conditionnalité des aides et exonérations fiscales aux entreprises à la mise en œuvre d'objectifs d'investissements économiques et d'investissements sociaux : créations d'emplois, qualifications des salariés, politiques salariales dynamiques. Pour rappel, les aides publiques sont estimées à plus 172 milliards d'euros/ an (rapport Cour des Comptes). En y intégrant le CICE c'est autour de 200 milliards d'euros. C'est donc 5 millions d'emplois rémunérés à 2 700 euros net/mois qui sont financés par l'argent public dans le secteur privé. Une évaluation des niches (dépenses fiscales) et la suppression de celles qui ne démontrent pas leur efficacité dans l'emploi, l'environnement

2. Informer les salariés et leurs représentants sur le montant des aides publiques et leur utilisation : la CGT propose notamment de renforcer les prérogatives du comité d'entreprise et du comité central d'entreprise, notamment en octroyant un droit suspensif des aides publiques dont l'utilisation est non conforme à sa destination d'origine.

3. Financement et fiscalité : Faire de la fiscalité des entreprises un moteur pour l'économie et le progrès social : ces propositions s'inscrivent bien sûr dans la revendication d'une réforme fiscale d'ensemble et d'envergure privilégiant l'impôt direct à l'impôt indirect, la progressivité de l'impôt sur le revenu, et cherchant la contribution de l'ensemble des revenus, pour le capital comme pour le travail, pour les entreprises comme pour les particuliers

4. Emploi : Des objectifs chiffrés de résorption de la précarité doivent être engagés. Les entreprises n'ayant pas conclu d'accord avant le 31 décembre verraient les aides publiques (fiscales et sociales) suspendues, la CGT propose de responsabiliser les entreprises sur leurs politiques d'emploi en mettant en place des surcotisations sur les contrats précaires et l'intérim. L'emploi public comme les services publics représentent un investissement et une source de développement. Les services non marchands sont le premier contributeur au PIB du pays. En 10 ans, l'État a supprimé 150 000 emplois ; c'est autant de salariés en moins pour exercer des missions d'accueil, de conseil et de contrôle au service des citoyens comme des entreprises...



cgt.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord

Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

CGT Finances Publiques Lille et environs

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

**Secrétaires Lille et environs :
Annick VIDAL et Yannick MASSIET**

CGT Finances Publiques Valenciennes

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX

**Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT
Finances Publiques sur le site internet :**

<http://cgt.drifip59.free.fr>



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le : .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : **Grade :** **Echelon :**

Filière fiscale **Filière publique**

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / **Signature :**